



Copie de résolution

Du 12 JUIN 2017

Municipalité de Saint Éloi

À la séance ordinaire «X», extraordinaire «», ajournée « », du conseil municipal de Saint-Éloi tenue le cinquième jour de juin 2017 et à laquelle sont présents son honneur le maire, Monsieur Mario St-Louis,

et les conseillers(ères) suivants(es): Louise Rioux
Marc Tremblay
Jocelyn Côté
Robin Malenfant
Cathy Rioux

Absent : Denis Rioux

tous membres du conseil et formant quorum sous la présidence de Monsieur Mario St-Louis, maire.

Madame Annie Roussel, directrice générale/secrétaire-trésorière, est aussi présente.

DÉCLARATION CONTRE LA VIOLENCE CONJUGALE

ATTENDU que la *Charte des droits et libertés de la personne* reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

ATTENDU que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

ATTENDU que, dans la dernière année, L'Autre-Toit du KRTB a accueilli 101 femmes et enfants et a offert plus de 1 760 services;

ATTENDU que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

ATTENDU que la violence conjugale est un problème de relations de pouvoir qui peut entraîner des séquelles physiques, psychologiques graves, pouvant aller jusqu'à la mort;

ATTENDU que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

ATTENDU que lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

ATTENDU que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

Pour ces motifs, il est proposé par Madame la conseillère Cathy Rioux et résolu à la majorité de proclamer la municipalité de Saint-Éloi alliée contre la violence conjugale.

(sous réserve de l'approbation du procès-verbal)

COPIE CONFORME

SAINT-ÉLOI

LE 12 JUIN 2017

Le Maire

Mario St-Louis

Mario St-Louis
Résolution #2017-06-96